



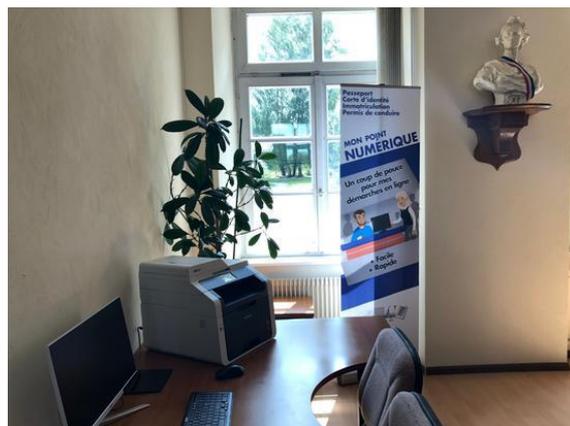
## LANCEMENT D'UN ESPACE NUMERIQUE DANS VOTRE MAIRIE

Avec la Révolution Numérique, les démarches administratives se généralisent sur internet : demande de titres (carte d'identité, passeport, carte grise, permis de conduire), déclaration de revenus, etc. Afin de vous guider dans ses démarches en ligne souvent fastidieuses, la commune a décidé de créer un Espace Numérique en coopération avec les services préfectoraux.

Ce nouveau service est maintenant pleinement disponible en Mairie. N'hésitez pas et venez dès à présent pour vous faire accompagner !

### L'espace numérique, c'est quoi ?

- Un espace de discrétion dans la salle du conseil de la Mairie avec un bureau équipé de l'ensemble du matériel informatique nécessaire.
- Un accompagnement personnalisé avec un jeune volontaire en Service Civique. Kévin BENNATO a rejoint l'équipe municipale fin mai pour animer cet Espace Numérique. Il a reçu toutes les formations pour vous guider de manière optimale dans vos démarches.



*L'Espace Numérique dans la salle du conseil.*

### L'espace numérique, pour quelles démarches ?

- On peut y réaliser toutes les démarches administratives concernant : carte d'identité, passeport, cartes grises et permis de conduire, ainsi que des démarches relatives à Pôle Emploi ou à la CAF (Actualisation mensuelle, déclaration trimestrielle de ressources etc...).
- En 2019 avec la généralisation des déclarations de revenus en ligne, un accompagnement sera disponible.

### L'espace numérique, pour qui ?

- À toute personne ayant besoin de réaliser des formalités administratives sur internet, et ce quelle que soit sa commune de résidence. **L'Espace Numérique est ouvert à toutes et à tous.**
- C'est bien sûr gratuit. Il suffit de se rendre en Mairie sans prendre de RDV. Les horaires d'ouverture ont pour l'occasion été étendus afin d'offrir le plus de flexibilité.

Lundi / Jeudi	8h00 – 12h00	14h00 – 16h00
Mardi / Vendredi	9h00 – 12h00	14h00 – 19h00



Photo : L'Alsace – Vivian MILLET

### ➡ LANCEMENT OFFICIEL LE 28 JUIN DERNIER

Afin de lancer l'Espace Numérique, la commune a eu l'honneur de recevoir Monsieur le Préfet du Haut-Rhin, accompagné de Madame la Sous-Préfète d'Altkirch, de Rémy WITH, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil Départemental et de Pierre SCHMITT, Président de la communauté de communes Sud Alsace Largue. Kévin (chemise bleue sur la photo) procède à une démonstration pour l'occasion.

Avec le lancement de ce nouveau dispositif, la commune de Chavannes-sur-l'Étang devient la première Mairie du Haut-Rhin à proposer un tel service, qui plus est en zone rurale.

## INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX À VENIR

### ➔ CHAUFFERIE DE LA MAIRIE ET DE L'ÉCOLE

Comme nous vous l'annoncions dans le magazine municipal de début d'année, la chaudière au fioul qui permettait de chauffer la Mairie, l'école et les ateliers a fait son temps et est remplacée par un système à granulés de bois.

Les travaux ont démarré fin juin par l'entreprise GRETER en charge du chantier. Les opérations devraient durer tout l'été pour une mise en service au cours du mois de septembre.

### ➔ AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les travaux d'amélioration de l'éclairage public vont démarrer dans les prochains jours. Il s'agit d'installer des luminaires LED dans tout le village accompagnés d'un automate permettant de modifier la puissance selon les heures de la nuit. La réduction d'énergie espérée à travers cette opération est de l'ordre de 75%. Ces travaux, réalisés par la société ETPE, n'entraîneront que très peu de perturbations de circulation.

Pour ce faire, la commune est soutenue financièrement par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire à travers le dispositif « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ».

### ➔ INSTALLATION D'UN FEU TRICOLEURE

Le ralentisseur situé devant l'aire de jeux va disparaître et sera remplacé par un carrefour à feu tricolore au niveau de l'intersection entre les rues de Bellefontaine et du Tilleul. Ces travaux se feront dans la continuité de ceux sur l'éclairage. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès que le planning final sera connu pour vous faire part des dispositions qui seront prises pour réorganiser temporairement la circulation.



## INFORMATIONS PRATIQUES

### ➔ FERMETURE ESTIVALE DE LA MAIRIE

Nous vous informons que la Mairie sera **fermée du lundi 06 août au vendredi 17 août 2018** pour les congés estivaux. En cas d'urgence, vous pouvez contacter le Maire au 03.89.70.06.86 ou son Adjointe au 03.68.06.87.27.

### ➔ TOUR D'ALSACE 2018

Le Tour d'Alsace 2018 se déroulera du 1<sup>er</sup> au 5 août. Pour cette édition 2018, les coureurs retrouveront les routes de la Porte d'Alsace pour le bouquet final du Tour, puisque notre territoire sera à l'honneur de la dernière étape qui reliera Riedisheim à Dannemarie **le dimanche 5 août**.

Le 5 août, les coureurs en provenance de Bréchaumont traverseront Chavannes via la rue de Bellefontaine aux environs de 15 heures 45 avant de reprendre la rue d'Alsace vers Valdieu-Lutran. Le passage à Chavannes sera cette année encore marqué par un sprint intermédiaire devant la Choucrouterie CLAUDE.

Nous vous attendons nombreux à l'occasion de cette fête populaire !



### Mairie de Chavannes-sur-l'Étang

9, rue de Bellefontaine  
68210 Chavannes-sur-l'Étang

☎ 03 89 25 23 99

✉ mairie@chavannes-etang.fr

🌐 www.chavannes-etang.fr

### Horaires d'ouvertures du secrétariat :

Lundi, Jeudi : 08h00 – 12h00 et 14h00 – 16h00

Mardi, Vendredi : 09h00 – 12h00 et 14h00 – 19h00